



Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 septembre 2019

n° 139-19

Objet : RD - Approbation du protocole d'expérimentation LoRa

- date de convocation le 20 septembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-six septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Sonnaz, salle d'évolution, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Alain Thieffinat
Bassens	Jean-Luc Berthalay
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Driss Bourida - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Sylvie Koska à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 15

Emmanuelle Andrevon - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Luc Meunier - Pierre Perez - Marie Perrier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Sylvie Vuillemet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 26 septembre 2019

délibération n° 139-19

objet **RD - Approbation du protocole d'expérimentation LoRa**

Aloïs Chassot, conseiller délégué chargé de l'économie numérique et du territoire connecté, expose que pour favoriser l'émergence et le développement d'initiatives sur son territoire, en lien avec l'internet des objets, et qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général, Grand Chambéry construit un service de communication électronique privé « LoRa » sur son territoire.

Pour favoriser le développement numérique de son territoire, Grand Chambéry peut être amené à proposer l'utilisation du service à des communes du territoire, dans le cadre d'un groupe fermé d'utilisateurs, reposant sur une communauté d'intérêt suffisamment stable pour être identifiée et préexistante à la fourniture du service de télécommunications.

Les communes peuvent ainsi tester des dispositifs techniques qui nécessitent la mise à disposition temporaire du service de communication électronique privé relatif à l'internet des objets.

A cet effet, il est proposé de conclure un protocole d'expérimentation déterminant :

- les objectifs de l'expérimentation,
- le périmètre de l'expérimentation,
- le périmètre géographique,
- les engagements de Grand Chambéry,
- les engagements de la commune,
- les modalités du retour d'expérimentation,
- le calendrier prévisionnel.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les conventions de mise à disposition de biens meubles,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le protocole d'expérimentation Lora permettant aux communes de tester des dispositifs techniques dans un cadre prédéfini,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer ce protocole,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 139-19

Objet de l'acte : RD - Approbation du protocole d'expérimentation LoRa

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 4 - Aménagement du territoire

Date de l'acte : 26 septembre 2019

Annexe(s) : protocole

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190926-lmc1H22501H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22501H1

Date de transmission en Préfecture : 27 septembre 2019

Date de réception en Préfecture : 27 septembre 2019